



Cher(e)s habitant(e)s,

Nous laissons derrière nous une année 2020 noire, triste, anxiogène et ancrée à jamais dans nos mémoires... une année à vite oublier.

Cette crise sanitaire, économique et sociale bouleverse notre société, nos habitudes et nos repères.

C'est dans ce contexte très particulier que les élections municipales du 15 mars 2020 ont eu lieu où, dès le premier tour, vous nous avez renouvelé votre confiance pour la gestion de notre commune pour les 6 ans à venir. Nous vous en remercions et nous ferons tout pour maintenir et défendre notre qualité de vie, notre environnement, à un moment où nous en avons tous besoin : Fabras doit rester un village où il fait bon vivre, un village agréable.

Dans cette période très difficile, vous pouvez compter sur les élu(e)s et les employé(e)s de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par email (fabras@wanadoo.fr).

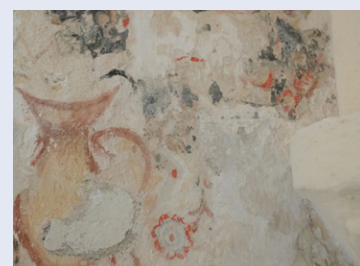
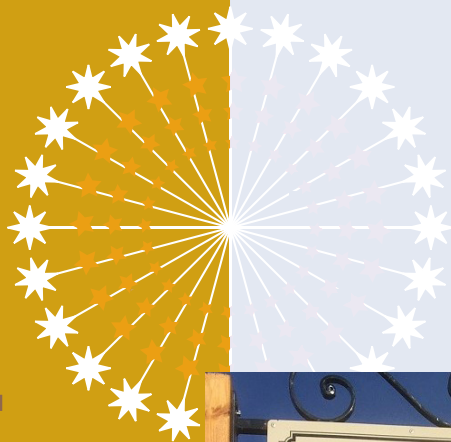
Malheureusement cette année, il n'y aura pas de cérémonie des vœux du Maire, comme il n'y a pas eu de cérémonie du « Pibou » pour fêter les nouveaux élu(e)s.

Vous retrouverez dans cette édition du Petit Fabrassou, les éléments marquants de la vie de notre petite commune en 2020 et les projets qui seront mis en place en 2021.

En espérant une année 2021 meilleure pour toutes et tous avec un retour à une vie sociale normale au plus tôt, nous vous souhaitons tous nos vœux de santé, joie et bonheur, pour vous et vos proches.

Bien Amicalement et à vos côtés,

Le Maire
Cédric D'IMPERIO



Au Sommaire :

Zoom sur...	p. 2
Comptes-rendus des Conseils municipaux	p. 8
Compte administratif 2019 Budget primitif 2020	p. 11
L'amour en Cage au Château du Pin	p. 12
Le coin des Associations	p. 13
Vers un PLU intercommunal	p. 14
Le Carnet	p. 15
Infos pratiques	p. 16

"Le Petit Fabrassou" Journal d'informations municipales de Fabras

Directeur de publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction :
Jakie MOULIN
Michel BUERNE
Christian CHAUDANSON
Christian PERRET
Christian BONTZOLAKIS
Cédric D'IMPERIO

Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression : ABP (07200) • Imprim'Vert

ZOOM SUR...

Rénovation intérieure de la salle polyvalente

Après les travaux d'isolation, de mise en place d'une pompe à chaleur pour le chauffage et la climatisation et l'installation en toiture de panneaux photovoltaïques pour la production locale d'électricité, notre salle polyvalente a été repeinte durant le premier confinement d'avril 2020 dans des tons plus modernes, mettant en valeur la très belle charpente métallique et les garde-corps type « industriels » de la coursive.

Dès ce début d'année 2021, les anciens stratifiés orange des portes de placards seront renouvelés par une entreprise spécialisée. Une réflexion sur la rénovation du sol est en cours.

Enfouissement des réseaux aériens du quartier Réjus et cheminement piétons

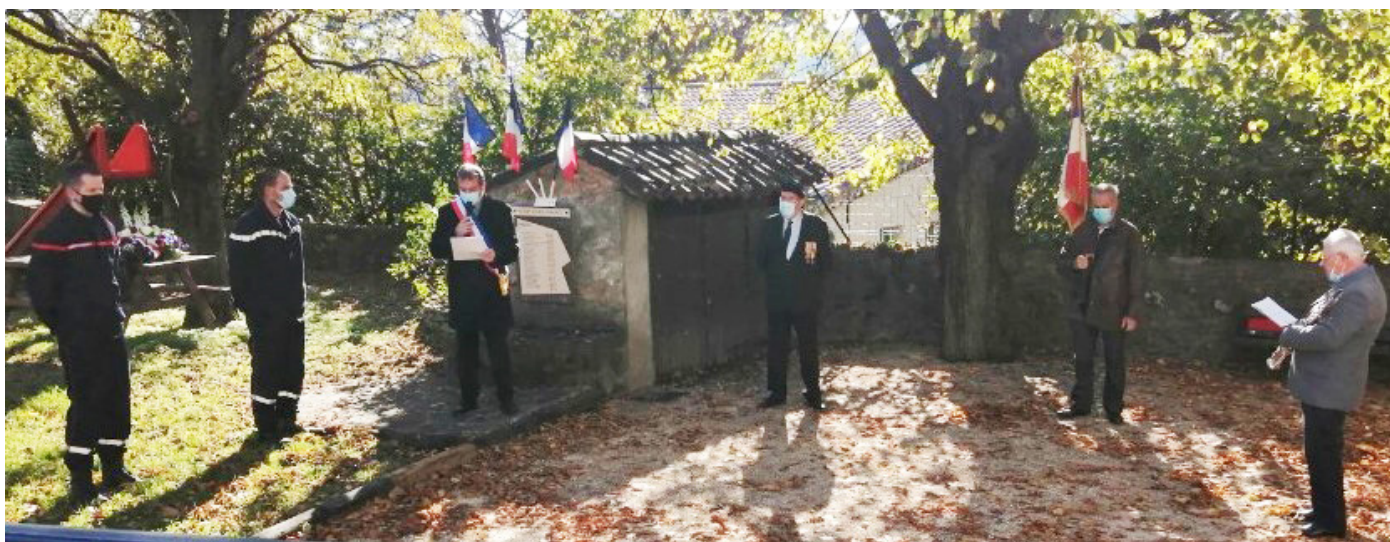
Comme sur le quartier des Plots et de l'Echelette, le long de la RD 5, un cheminement piétons va être réalisé en 2021 sur la ligne droite du quartier de Réjus pour assurer la sécurité des usagers du quartier. Ces travaux, d'un montant de 80 000 euros HT sont financés à 80 % (50 % par l'Etat et 30 % par le Département de l'Ardèche). Avant cela, dès le début d'année, les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et téléphone) seront réalisés, permettant ainsi la suppression de 12 poteaux et de tous les fils aériens pour un montant d'un peu plus de 100 000 euros, pris en charge à 75 % par le SDE 07.

Re-goudronnage des routes en 2021

Courant 2021, la route des Champeaux/Les Arnauds et la route des Hivières seront entièrement refaites à neuf en enrobé. D'une manière générale, petit à petit, toutes les routes communales seront refaites en enrobé pour des questions de qualité et d'entretien durable dans le temps. Grâce à un co-financement à 50 % par notre Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et à 50 % par notre commune, c'est un programme ambitieux sur 6 ans (2020-2026) d'un peu plus de 250 000 euros TTC qui sera mis en œuvre, permettant la réfection de toute notre voirie.

Avant cela, il convient d'effectuer les travaux préalables concernant le pluvial, les fossés, les accès des particuliers et autres préparations. Pour rappel, chaque particulier se raccordant sur la voirie publique, doit avoir une permission de voirie définissant les conditions d'accès à mettre en œuvre à ses frais.

Cérémonie du 11 novembre 2020



Dans le respect des gestes barrières et des consignes très strictes demandées par Madame le Préfet de l'Ardèche, une cérémonie très restreinte a eu lieu devant le monument aux morts de Fabras, dans le parc de la mairie.

Le Maire, en présence de deux représentants des anciens combattants, du porte-drapeau et de deux représentants fabrassous des pompiers, a lu le discours officiel de la Ministre avant de déposer une gerbe de fleurs et d'observer une minute de silence. Considérant le confinement national en vigueur, les habitants n'ont malheureusement pas pu assister à cette cérémonie.

Obtention du label national « Bistrot de Pays » pour le Point d'orgues : la consécration !



Après un peu plus d'un an de fonctionnement et dans des conditions très difficiles de crise COVID 19, Charlotte et Jérémie ont réussi, malgré tout, leur pari : obtenir brillamment le label national « Bistrot de pays ».

C'est une véritable consécration pour nos deux jeunes et sympathiques restaurateurs, reconnaissance de leur travail, de leur savoir-faire et de la qualité des produits locaux cuisinés sur place, issus des circuits courts et producteurs locaux du secteur.

Après plusieurs audits et une visite du client « mystère » effectuée par une personne du réseau national des bistrots de pays, la bonne nouvelle est tombée fin octobre. Une remise officielle du label et de la signalétique à utiliser, a été organisée sur place en présence du Maire et des personnes responsables du suivi et du contrôle de ce label. C'est le premier et le seul Bistrot de Pays de tout le territoire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

Le Point d'Orgues intègre maintenant le cercle très fermé et restreint des 17 bistrots de pays actuellement labélisés et en fonctionnement en Ardèche. Toutes nos félicitations pour Charlotte et Jérémie. Merci à tous de les soutenir pour les aider à continuer leur merveilleux travail.

Réfection des anciennes peintures historiques de l'Eglise

Dans le cadre de la 3^e souscription de la Fondation du patrimoine et des aides financières obtenues auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de la Fondation du Crédit Agricole, des travaux de consolidation du support et réfection de l'intérieur ont dernièrement été engagés. D'un point de vue patrimonial, il existe dans l'église romane Saint-Pierre de Fabras, des peintures datant des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Eglise romane du 12^e siècle, cette église a beaucoup souffert au cours des siècles, notamment de restaurations hasardeuses et d'excès d'enduits. Les travaux actuellement en cours, réalisés par une équipe spécialisée de la Drôme (atelier Jouve-Malfato), consistent à réhabiliter le mur arrière du cœur de l'église pour remettre en lumière et restaurer une partie des anciennes



peintures existantes sur le mur du fond.

En 2021, une 4^e souscription et de nouvelles demandes de subventions seront effectuées pour continuer ce travail de mise en valeur des peintures intérieures, représentant aux dires des spécialistes, un intérêt historique et patrimonial très important.



Une litre funéraire contenant le blason de la famille des seigneurs de Chanaleilles a ainsi été découverte, indiquant dans l'église (sous les dalles en pierres), la présence d'une sépulture d'un ou des seigneurs, seigneurs ayant habité le château du Pin se trouvant sur Fabras au cours du 17^e siècle... Les découvertes historiques ne sont pas finies dans cette église...

Une ludo-crêperie sociale et itinérante bientôt sur notre territoire !



Marion Bettinelli (Fabrassoune) et Léa Gisselman (Chirolaïne) toutes deux porteuses du projet « roule galette », ont la joie de faire partie des lauréats du Budget participatif de la jeunesse en Ardèche et verront leur projet financé en 2021. Plus de 80 projets avaient répondu à l'initiative lancée par le Département, et après présélection par les ardéchois-es une quarantaine de projets ont été examinés par un jury composé de jeunes et

de professionnels. Le vote final revenait aux ardéchois-es et sur les 25 projets restants 14 ont été sélectionnés dont l'association « Roule galette » qui s'est fixée pour objectifs de créer du lien social dans nos villages, de favoriser les rencontres entre jeunes et familles et de permettre à chacun d'accéder à une restauration de qualité.

Concrètement, un petit camion aménagé en accueil/jeux-bibliothèque tractera une remorque/crêperie et déambulera dans les villages les plus isolés de notre territoire. Une restauration simple (galettes, crêpes...) de qualité et confectionnée avec soin sera proposée (ingrédients bios, locaux et de saisons). Les tarifs seront accessibles et modulables.

Enfin, un espace jeux et bibliothèque sera en libre accès, (avec jeux et livres pour petits et grands) et ponctuellement de petites animations culturelles seront proposées. « Roule galette », vous l'aurez compris ne se voit pas seulement comme une petite ludo-restauration de proximité.

Partager une crêpe ou un jeu en famille ou entre amis est ici un prétexte pour rencontrer des voisins, jouer et découvrir et échanger...

Fabras à l'honneur : la deuxième fleur attribuée !



Ça y est, comme annoncé en fin d'année 2019, le Maire de Fabras a reçu officiellement le nouveau diplôme attribuant la deuxième fleur à la commune, le 12 février 2020 lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon par le comité national des villes et villages fleuris.

Pour rappel, avec Boucieu le Roi (commune du nord-Ardèche), Fabras est la seule commune d'Ardèche de moins de 500 habitants à obtenir cette distinction de 2 fleurs. C'est bien le travail de tous, élus, employés et habitants de la commune qui permet cela. Chacun à son niveau doit continuer à s'investir pour contribuer à faire de Fabras une commune où il fait bon vivre, une commune ayant un cadre de vie et un environnement de qualité. La mise en valeur des espaces publics et/ou privés, le fleurissement, la propreté



générale des extérieurs (publics et privés) nous concernent tous.

Au printemps 2020, entre les deux confinements, plusieurs membres de l'Association Drailles et Calades ont participé avec quelques habitants, à une matinée pour la mise en valeur des massifs de fleurs du village. Durant l'été, notre employé municipal a réalisé une citerne de récupération des eaux de pluie habillée en bois, au quartier Les Soulhets pour permettre un arrosage écologique des massifs de fleurs du quartier. Nous remercions Céline JOURDAN, qui a autorisé la récupération des eaux de pluie de la toiture de son salon de coiffure. Toutes ces actions contribuent au label 2 fleurs et à la mise en valeur « citoyenne » de notre commune.

Merci à toutes et tous.



Création d'une aire de sport-loisirs à l'Echelette et rénovation des jeux pour enfants du village

La commune a récemment acheté un terrain de 2200 m² situé dans la continuité du site public de l'Echelette afin d'y mettre des équipements de sport-loisirs-santé de plein air pour tous : table de ping-pong extérieure, cage de foot, vélo elliptique, jeux pour enfants, table de pique-nique..., etc.

Le site est entièrement clôturé pour éviter les cadeaux laissés par nos amis les chiens mais également permettre une meilleure sécurité pour les enfants. Cette opération, d'un montant total de 60 000 euros HT (acquisition du terrain et réalisation de l'aire de sport-loisirs-santé) est financée à 80 % dans le cadre du plan de relance de l'Etat et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les jeux pour enfants du village seront également rénovés ou remplacés dans le cadre de ce dossier.



AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

GEO-SIAPP
www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 212 / 07204 Aubenas
Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

Ets BEAUME
Scierie et négoce de bois

Depuis 1850

le bois notre passion

Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88

PAINTBALL ADULTE / JEUNE
ARCHERY BATTLE
LASERTAG
EN FORÊT

La Forêt de l'Aventure
Expédition dans les arbres

dès 2 ans

NOUVEAUTÉS:
Parcours spécial tyroliennes
(7 tyroliennes d'affilée)
Parcours Bambi (19 ateliers)
pour les 2-6 ans

Le Bungy Catapulte
saut à l'élastique inversé
qui vous propulse
à la cime des arbres

dès 5 ans

04 75 89 09 09
06 23 75 49 40
www.ardeche-aventure.com www.ardeche-paintball.com

Route de Largentière RD 5 - 07380 JAUAJAC

SATP

Travaux Publics et Particuliers
Procédés innovants et écoresponsables:

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex
Tél: 04 75 93 02 47 - Fax: 04 75 93 45 85
Email: satp07@satp07.fr

AUBENAS

ALENSYS
géothermie d'avenir

GEOTHERMIE - AEROTHERMIE - SOLAIRE - CLIMATISATION

Denis JELIN
06 30 96 68 41

80 chemin de Chance
ZI Lucien Auzas
07170 LAVILLEDIEU

Tél. 04 75 38 77 39
www.alensys.fr

S.A.R.L. Michel JAUFFRE
Le Courtiol - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER

Maçonnerie - Charpente
Couverture - Terrassement
Travaux Publics - Rénovation

Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63
Email: michel.jauffre@orange.fr

L'Art des choix en Granulats

S.A. A. D. C. E. G.

07170 LAVILLEDIEU
Portable 06 45 03 37 00

CARRIÈRE

515, rue des Tavelles
Bureau - 04 75 94 39 52

BOUCHERIE CHARCUTERIE ATHOGENNE
Produits naturels de fabrication artisanale

SARL MICHEL
07330 THUEYTS
TÉL 04 75 93 67 41

SPECIALITÉS:
Jambons crus, Saucissons
Saucisses fraîches
Maoche, Tripes, Pâtés

franceRurale
cultiver sa nature

Pontier & fils

JARDIN - VÊTEMENTS
ELEVAGE - BRICOLAGE
Cave à vins - Produits régionaux

07380 Prades
Tél. 04 75 38 01 25

abp
IMPRIMERIE NUMERIQUE

IMPRIMERIE NUMERIQUE

PETIT & GRAND FORMAT

brochures, flyers, affiches, expos photo, faire-parts,
étiquettes, stickers, enseignes, panneaux...

380-2 route de la Cave Coopérative - 07200 St Etienne de Fontbellon
Tél.: 04 75 93 59 06 - impression@imprimerie-aubenas.com - www.imprimerie-aubenas.com

Fabras
Cévennes Ardéchoises

EUROVIA
VINCI

Et sa filiale Génie-Civil

JOUANNY

25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud
BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX

ardeche@eurovia.com
Tél : 04 75 89 81 70

Terrassements
Assainissements
Travaux routiers
Aménagements de plateforme
Parkings



Dépôts :

Thueyts
Tél. 04 75 36 40 06

Pont-de-Labeaume
Tél. 04 75 38 05 10

Aubenas
Tél. 04 75 89 14 21

Rosières
Tél. 04 75 36 58 30

Siège social :
Lalevade-d'Ardèche
Tél. 04 75 38 01 16

Gedimat
Ets Cayreyre



Les Stores du Vivarais

CHALENCON C. - MARCON R.

Avenue de la Gare
(en face Lidl, à côté déchetterie)
07200 Labégude
Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79



navire

AVEC LE TEMPS
Sarl d'architecture

3 Ruelle Saint Roch 07120 RUOMS
04 75 93 90 96
06 80 07 41 31
duchamp2021@orange.fr



MAÇONNERIE
PIERRES

FABRIEN BERTRAND

CARRELAGE
TOITURE

SARL Fabien BERTRAND
15, calade de La Chareyre
07380 Fabras

Tel : 06 25 30 81 31
Mail : sarl.fbertrand@orange.fr
Site Web : www.sarl-fbertrand.jimdo.com



PÉPINIÈRES PLANCHER EURL

VENTE DE VÉGÉTAUX
CRÉATION ET ENTRETIEN
PARCS ET JARDINS

07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
jerome.plancher@wanadoo.fr




Diagnostics Immobilier
Pour vente et location

DPE - Electricité - Gaz - Amiante - Plomb
Termites - ERP - Loi Carrez/Boutin
Assainissement non collectif
Etudes thermiques

Diag07

Tel : 04 27 52 08 02
✉ : contact@diag07.fr
🌐 : www.diag07.fr



LARGIER TECHNOLOGIE
chauffage - climatisation - plomberie
maintenance et installation

7, rue du Voltour - BP 100
07600 Vals-Les-Bains

Tél. 04 75 37 42 29
contact@largier-technologie.fr
www.largier-technologie.fr



Intermarché
SUPER

LALEVADE Tél. 04 75 38 09 30

LAVERIE

Location de véhicules

Ouvert de 8h30 à 19h30 - Tous les jours sauf le dimanche



CHAREYRE & Fils

Voitures Climatisées

Ambulances - V.S.L. - Taxis - Pompes Funèbres

755 Route de la Plaine 07380 PONT DE LABEAUME
📞 04 75 94 16 00



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

SÉANCE DU JEUDI 13 FÉVRIER 2020

1) Vote compte de gestion 2019- compte administratif 2019- affectation du résultat 2019

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 totalement conforme avec le compte de gestion 2019 pointé par la perception de Thueyts (voir détails page 11 du présent Petit Fabrassou) et présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 234 424,96 euros qui sera reporté sur le budget 2020 de la commune.

2) Cheminement piéton RD5 Quartier Réjus – Demandes de subventions

Le conseil municipal approuve les demandes de subventions à hauteur de 80 % concernant le dossier de cheminement piéton au quartier Réjus, le long de la RD 5, pour un montant estimatif de 80 465,20 euros HT.

3) Demandes de subventions : peintures intérieures église

Le conseil municipal approuve l'estimation des travaux pour 42 600 euros HT concernant la consolidation des enduits porteurs de décors (peintures et fresques des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles) et afin de traiter les parties non mises à jour pour éviter leur détérioration dans le temps. Une demande de subventions de 80 % est sollicitée auprès de l'Etat, la Région AURA, le département de l'Ardèche accompagnée du lancement d'une 4^{ème} souscription auprès de la fondation du Patrimoine.

4) Mise à jour du tableau de classement des voies communales

Le conseil municipal met à jour et valide le nouveau tableau de classement de la voirie communale de Fabras pour un total de 13 341 mètres de voies communales.

5) Adhésion au groupement de commande du SDE 07 pour l'achat d'électricité

Le conseil municipal décide l'adhésion de la commune de Fabras au groupement de commande du SDE 07 ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés, pour permettre à la commune de répondre à l'extinction des tarifs réglementés de vente d'électricité.

6) Modification statut AGEDI

Le conseil municipal approuve les modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.G.E.D.I.

7) Dissolution du CCAS

Le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS à compter du 31 décembre 2020 et d'exercer directement cette compétence avec transfert du budget du CCAS sur celui de la Commune comme demandé et fortement conseillé par les services de la Perception pour les communes de moins de 1500 habitants.

8) Echange de terrains quartier Les Hivières

Le conseil municipal approuve l'échange de terrain avec M. BUFERNE, tel que prévu dans le document d'arpentage du géomètre suite à la réalisation d'un parking quartier Les Hivières et afin de régulariser l'assiette foncière de la commune.

9) Echange de terrains quartier La Chareyre

Le conseil municipal approuve l'échange de terrain avec M. LECONTE, tel que prévu dans le document d'arpentage du géomètre, afin de pouvoir accéder, à partir de la voie communale, à l'entretien du terrain et du système d'assainissement semi-collectif du quartier de la Chareyre et afin de régulariser l'assiette foncière de la commune.

SÉANCE DU MARDI 26 MAI 2020

1) Election du Maire

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme MOULIN Jackie, doyenne de l'assemblée. Après vote à bulletin secret, M. Cédric D'IMPERIO est élu Maire avec unanimité des voix.

2) Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal décide à l'unanimité, la création de trois postes d'adjoints au maire, comme prévu par la réglementation pour la commune de Fabras.

3) Election des adjoints

Après vote à bulletin secret, Mme Nicole CHAMBOULEYRON est élue 1^{ère} adjointe, M. Daniel JOURDAN est élu 2^{ème} adjoint et Mme Jackie MOULIN est élue 3^e adjointe, à l'unanimité des voix.

4) Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal approuve de donner à Monsieur le Maire les délégations prévues par l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales pour assurer la gestion de la commune.

5) Indemnités réglementaires du Maire et des Adjointes

Le conseil municipal approuve les indemnités réglementaires du Maire et des adjoints, en application des articles L. 2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales suivant les barèmes en vigueur pour les communes de moins de 500 habitants.

SÉANCE DU VENDREDI 03 JUILLET 2020

1) Vote des deux taxes directes locales 2020

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des deux taxes directes locales pour 2020, soit 13,78 % pour la Taxe Foncière Bâti (TFB) et 76,14 % pour la Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) - taux identique depuis 2016.

2) Vote des subventions aux associations 2020

Le conseil municipal décide de reconduire les subventions aux associations, à savoir : ACCA de Fabras (170 €), association COLETTE BONZO (450 €), association Les Cheveux d'Argent (300 € pour 2019 et 2020), SPA de Lavilledieu dans le cadre du service de fourrière obligatoire (445 €), fondation du patrimoine (55 €) et ADMR (150 €).

D'un commun accord entre la commune et l'association Drailles et Calades, il n'y aura pas de subvention cette année car en raison du COVID, la commune a pris en charge et a réalisé le débroussaillage des chemins de randonnées.

3) Vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 avec reprise des résultats 2019, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à (voir détail en page 11 du présent Petit Fabrassou) :

- en section fonctionnement :	564 069 €
- en section investissement :	658 092 €

4) Fixation du nombre de membres du CCAS

Le conseil municipal décide de fixer à HUIT le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par arrêté du Maire.

5) Election des représentant du conseil au CCAS

Le conseil municipal désigne par élection, Odile Rivière, Nicole Chambouleyron, Séverine Zen et Christian Chaudanson comme représentants élus au conseil d'administration du CCAS.

6) Autorisation générale permanente de poursuites contentieuses

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Madame LESERVOISIER Catherine, trésorière de Thueyts, une autorisation générale et permanente à tous les actes de poursuite concernant la commune.

7) Commission communale des impôts directs

À la demande de la direction des services fiscaux de l'Ardèche, le conseil municipal dresse la liste des personnes désignées afin de pouvoir ensuite retenir six commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui feront partie de la commission communale des impôts directs.

8) Désignation des délégués du SDE 07

Le conseil municipal désigne JOURDAN Daniel en qualité de délégué titulaire au SDE07 et CHAUDANSON Christian en qualité de délégué suppléant.

9) Désignation des délégués au PNR

Le conseil municipal désigne en tant que délégué titulaire BUFERNE Michel et HILAIRE Marie-Josée comme déléguée suppléante de la commune pour siéger au comité syndical du Syndicat du PNR des Monts d'Ardèche.

10) Désignation des délégués au SEBA

Le conseil municipal désigne en tant que délégué titulaire Christian CHAUDANSON et Michel BUFERNE comme délégué suppléant de la commune pour siéger au comité syndical du Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche.

11) Désignation du référent sentiers de randonnées

Le conseil municipal désigne Christian PERRET comme élu référent des sentiers de randonnées auprès de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

12) Désignation des deux délégués à la commission PLUi de la CDC ASV

Le conseil municipal désigne Jackie MOULIN et Cédric D'IMPERIO comme représentants pour siéger à la commission PLUi de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

13) SEBA : Adhésion de la commune de St Sauveur de Cruzières à la compétence ANC

Le conseil municipal approuve l'adhésion au SEBA de la commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières pour la compétence « assainissement non collectif ».

14) Convention avec le centre de gestion (cdg07) pour les dossiers CNRACL

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le centre de gestion relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2022.

15) Désignation du délégué de la commune à AGEDI

Le conseil municipal désigne Nicole CHAMBOULEYRON comme déléguée de collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

1) Renouvellement du Sénat : désignation du délégué du conseil municipal et de ses suppléants

Le conseil municipal désigne Cédric D'IMPERIO comme délégué titulaire pour le vote des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020 à Privas et CHAMBOULEYRON Nicole, JOURDAN Daniel et MOULIN Jackie comme délégués suppléants tel que demandé par la Préfecture de l'Ardèche.

2) COVID19 : non émission des loyers commerciaux

Le conseil municipal approuve la suspension et l'annulation des loyers d'avril, mai et juin de la SARL AYA, restaurant Le point d'Orgues pour soutenir et aider financièrement l'entreprise qui a dû arrêter son activité en raison du Covid 19 dès le 15 mars 2020.

3) Participation réparation dégâts de voirie

Le conseil municipal approuve la demande à l'entreprise AD BOIS de dédommager la commune pour les dégâts occasionnés sur la voirie communale (route de La Chareyre) par son chantier forestier non déclaré et réalisé sans aucune autorisation pour les passages de grumiers de plus de 50 tonnes sur une voirie limitée à 12 tonnes.

4) Autorisation de chantier d'exploitation de bois sur la commune

Le conseil municipal approuve la mise en place d'une convention avec chaque entreprise déposant une déclaration de chantier forestier réglementant le passage des camions sur la voirie communale et la mise en place du chantier, et incluant un constat d'huissier avant et après chantier à la charge de l'entreprise et dépôt d'un chèque de caution.

SÉANCE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020

1) Acquisition terrain "Les Giraudes"

Le conseil municipal approuve l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles appartenant à Monsieur et Madame BAKKER, quartier du Boulodrome afin de permettre l'agrandissement du parking.

2) Acquisition terrain "Bonneval"

Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle B 174 de 2200 m² lieudit Bonneval (parcelle entièrement clôturée, arborée et végétalisée) pour un montant de 15 500 euros, parcelle se trouvant dans la continuité des espaces publics de l'Echelette afin d'y réaliser une aire de loisirs de type sport-loisirs enfants-adultes.

3) Aménagement terrain et achat jeux et mobilier urbain (demandes de subventions)

Le conseil municipal approuve le projet de réalisation de deux aires de jeux et de loisirs pour un montant prévisionnel de 60 000 euros HT, l'une se trouvant au centre du village (jeux pour enfants et mobiliers urbains) et l'autre se trouvant sur le site de l'Echelette (jeux, équipements sportifs de plein air, tables de pique-nique et de ping-pong, bancs). Des subventions, pour un montant de 80 %, seront sollicitées auprès de la Région AURA (45 %) et de l'Etat (35 %) dans le cadre du Plan de relance.

4) Attributions de compensation 2020 de la CDC Ardèche des Sources et Volcans

Le conseil municipal décide de ne pas programmer de travaux de voirie en 2020 et de transmettre cette décision à la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans pour ré-évaluer l'attribution de compensation 2020 attribuée à notre commune.

5) Décisions modificatives N°1 au BP 2020

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2020 (notamment les achats de terrains et la nouvelle attribution de compensation 2020 de la CDC vers Fabras) le conseil municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

Compte administratif 2019

11

Le petit Fabrassou n° 30 - janvier 2021

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	44 385,06	Résultat reporté-2018	101 636,01	Résultat reporté 2018	86 368,55	Subventions d'investissement	397 275,41
		Produits des services et ventes divers	30 983,35	Immob, incorpor,	0,00		
				Subvention équipement versée (fds concours CDC)	72 114,62		
Charges de personnel	72 103,86	Impôts et taxes	110 094,16	Immob. corporelles	756 749,06	Emprunts et dettes assimilés	642 114,62
Autres produits	30 407,00	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	0,00	Immob. incorporelles	0,00		
Autres charges de gestion courante	29 770,44	Dotations, subventions et participations	120 198,83	Emprunts	157 248,98	Dotation fonds divers et réserves	24 818,98
Charges financières	31 703,22	Autres produits de gestion courante	70 671,00	Dotations	0,00		
Charges exceptionnelles	2 083,52	Produits exceptionnels	10 665,01	Opération d'ordre	42782,24	Dépôt et caution	3721,00
Opération d'ordre	2 966,97	Travaux en régie	3 596,67			Excédent de fonctionnement	71 776,55
TOTAL DEPENSES	213 420,07	TOTAL RECETTES	447 845,03	TOTAL DEPENSES	1 115 263,45	TOTAL RECETTES	1 181 859,10
Résultat de clôture			234 424,96	Résultat de clôture	-66 595,65		
				Reste à réaliser	126087	Reste à réaliser	64 524,00
Résultat de clôture avec reste à réaliser			234 424,96	Résultat de clôture avec reste à réaliser	-5 032,65		

Budget primitif 2020

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	64 561,00	Résultat reporté - 2019	234 424,96	Résultat reporté 2019			66 595,65
		Produits des services et ventes divers	35 849,04	Immob, incorpor,		Subventions d'investissement	150 756,00
Charges de personnel	85 550,00	Impôts et taxes	99 145,00	Immob. Corporelles/ et encours	244 172,00	Emprunts et dettes assimilées	2 905,00
Autres charges de gestion courante	36 565,00	Dotations, subventions et participations	108 062,00	Subvention d'équipement	2 905,00		
Atténuation de produit (FNGIR)	30 000,00	Autres produits de gestion courante	71 000,00	Fonds divers	419,00	Cautions logements	1 000,35
Charges financières	16 900,00	Atténuations de charges		Emprunts	272 950,00	Produits de cessions	
Charges exceptionnelles		Produits financiers		Dépenses imprévues	0,00	Dot. fonds divers et réserves	42 109,00
Dépenses imprévues	1 850,00	Produits Exceptionnels	5 588,00	Travaux en régie	10 000,00	Affectation résultat	
Virement à la section investissement	320 868,00	Travaux en régie	10 000,00	Reste à réaliser	126087,00	Reste à réaliser	64 524,00
						Virement de la section de fonctionnement	320 868,00
Opération d'ordre	7 775,00					Opération d'ordre	7775,00
				Opérations patrimoniales	1559,00	Opérations patrimoniales	1 559,00
TOTAL DEPENSES	564 069,00	TOTAL RECETTES	564 069,00	TOTAL DEPENSES	658 092,00	TOTAL RECETTES	658 092,00

L'amour en cage au Château du Pin ?

ELLES, ILS SONT FORMIDABLES ! À peine fini le confinement numéro 1, les voici à manier la pierre cinq jours non stop : l'action, initiée par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche en partenariat avec l'association Colette Bonzo et avec le soutien de la Région se passe dans les jardins du château du Pin. Il s'agit de faire renaître un très vieux bassin-lavoir dévasté par le temps, les crues, les sangliers. Ils, elles sont jeunes, enthousiastes, efficaces.



Un sacré coup de main, un sacré coup d'œil et un sacré coup de cœur. Sous l'égide de l'association ELIPS, spécialiste de la pierre sèche, basée à Chirols, les sept stagiaires et leurs deux animateurs (ils viennent de Lyon, du Val-d'Oise, du Gard, du lac Léman, de la Drôme et de l'Ardèche et dorment au camping de L'Estival) restaurent le bassin. Nous sommes fin juin et l'eau y coule à flot pour le plaisir des centaines de visiteurs, des promeneurs très nombreux sur les sentiers de Drailles et Calades.

Il fallait ce coup de jeune pour redémarrer, enclencher les expos, l'édition, mettre en place le travail en réseau avec d'autres structures ardéchoises : le Musée des Vans, la Galerie Mirabilia à Lagorce pour un hommage à Yankel voulu par le Département en avril, pour ses 100 ans : l'artiste s'éclipse à l'aube de son anniversaire. L'hommage, retardé, se déroulera en octobre à Labeaume.

L'expo « Une saison Yankel », c'est également la diffusion du beau film de Christian Tran, « Le Manège de Yankel », consacré à un créateur qui courait le monde, de Paris à New York, de Jérusalem à Tokyo, Labeaume ; et la

publication aux Éditions du Pin d'un livre où se croisent les photographies de Matthieu Dupont (Lentillères), les textes de Tassadite Favrie, conservatrice au Musée des Vans, Dominique Thibaud, Directrice de la galerie Mirabilia et Christian Bontzolakis. Parmi les visiteurs, un staff de journalistes, la fille et une des ex-femmes de Yankel...

Dans les jardins du Pin, les sculptures de Yankel voisinent avec les fleurs en verre géantes d'Annet Perrin (Roche-colombe) et, sur le thème « Intérieur / Extérieur » les photographies de Stéphane Brochier (Paris) consacrées au jardins et au château – photos que l'on retrouve dans la bâtisse, à côté des peintures de Colette Bonzo, d'une sculpture et du film vidéo « Des Sources » d'Eloïse le Gallo et de Julia Borderie (Paris) où l'on retrouve notamment images et paroles de Fabrassous. Travail en réseau toujours avec le Groupe d'Art Contemporain (GAC) d'Annonay et la ferme de Bourlatier pour un parcours entre art et paysage sur le plateau (avec la participation aussi de la géologue Maryse Aymes (Fons).

Le confinement nous prive d'une exposition Martine Diersé à la médiathèque d'Aubenas en avril (reportée en 2021) mais ses œuvres sont en septembre-octobre, au Nautilus, à Lalevade. Toutes ces activités seraient impossibles sans le soutien de notre commune et de notre communauté de communes, du Conseil départemental, de la Région et le partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche.

... Sur le chemin qui mène au Pin, les promeneurs découvrent une immense sculpture en voile de béton et pâte de verre, œuvre en cours de Martine Diersé. La sculpture s'appelle « L'Amour en cage », un titre qui fait étrangement écho à l'actualité sanitaire. Reste qu'une cage, cela s'ouvre. C'est tout ce qu'il nous faut souhaiter : que s'ouvre pour toutes et tous une année 2021 douce et forte !



Annet Perrin



Colette Bonzo



Martine Diersé

Christian Bontzolakis

Le Coin des assos

Association DRAILLES ET CALADES

Cette saison 2020 ne restera pas une année de référence pour l'activité de DRAILLES et CALADES. Le confinement et les règles de la crise sanitaire sont venus bouleverser tout le programme de notre association.

Cette saison nous avons été dans l'obligation d'annuler un certain nombre d'événements dont notamment la traditionnelle journée festive du mois de septembre, le repas annuel des adhérents, le week-end randonnée prévu en juin à Naussac, plusieurs randonnées mensuelles, et toutes les opérations de débroussaillage des sentiers de randonnées de notre commune.

Malgré tout nous avons pu organiser quelques randonnées, en



début d'année au Souillo, le Seuzaret, autour du lac d'Issarlès cet été, autour de Ruoms, Balazuc en septembre, Rochecolombe en octobre.

L'assemblée générale de l'association aurait dû se dérouler au cours

du mois d'octobre, mais pour des questions de sécurité sanitaire, cette réunion a été repoussée à une date ultérieure, dès que nous aurons l'autorisation de nous réunir.

D'ici là, tous les membres du bureau sont maintenus dans leur fonction.

Association LES CHEVEUX D'ARGENT

Cette année 2020 a bien débuté, nos premières rencontres mensuelles se sont très bien passées avec de nombreux participants, le centre aéré s'est joint à nous pour les goûters.

Les anciens comme les plus jeunes ont apprécié et la bonne humeur était au rendez-vous.

Notre repas daube du 1^{er} mars a été un franc succès, 75 repas ont été servis, le concours de belote qui a suivi fût également une réussite.

Hélas tout s'est arrêté brutalement, le virus du covid nous obligeant à mettre en suspens nos rencontres, et le repas de fin de saison reporté ultérieurement, ainsi que notre assemblée générale, mais pas d'inquiétude notre association se porte bien.



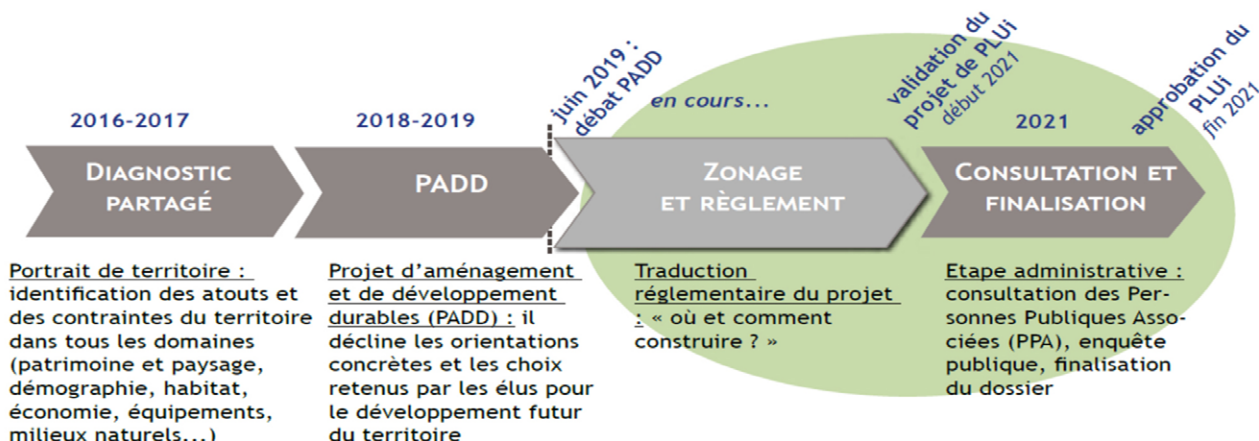
Nous reprendrons nos séances dès que cela sera possible avec des retrouvailles des plus festives.

Un grand merci à Arlette, Claudette, et Claudine pour leur aide précieuse.

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le retour vers les pentes, ça coule de source !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui fixera les règles d'urbanisme sur l'ensemble des 16 communes du territoire, est **actuellement en cours de finalisation** et devrait être **applicable fin 2021**.



- Projet de PLUi proposé pour **arrêt en conseil communautaire** en début d'année 2021.
- Il sera ensuite soumis à **l'avis des communes** (3 mois/ si avis défavorable d'une commune, nouvel arrêt en conseil communautaire à la majorité des 2/3),
- puis aura lieu la **consultation des Personnes Publiques Associées, de l'Autorité environnementale et de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers** (3 mois)
- avant de présenter le projet en **enquête publique** (1 mois + 1 mois pour la rédaction du rapport).
- Une conférence des maires sera réunie afin de prendre connaissance des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.
- Le dossier pourra alors être mis à jour et proposé pour **approbation du conseil communautaire au cours de l'automne 2021**.

Retour sur l'année écoulée

> Cette année a été consacrée à **l'approfondissement de la traduction réglementaire du projet : le zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation**, pièces auxquelles devront se conformer les opérations d'aménagement, constructions et autres modes d'occupation du sol. Les échanges ont été réguliers entre l'équipe technique et les élus de chaque commune.

> La **commission PLUi** (2 élus par commune) a suivi l'élaboration du PLUi. Les échanges ont été réguliers entre l'équipe technique et les élus de chaque commune. Un **groupe restreint d'élus** volontaires a été mobilisé à de nombreuses reprises afin de préciser le **règlement écrit**.

> Le **projet de zonage** a été présenté aux **agriculteurs** du territoire début 2020, les représentants de la profession ont été aussi consultés sur le règlement écrit cet automne.

> Des **échanges réguliers avec les partenaires** (CAUE, PNR, chambre d'agriculture, services de l'État...) ont permis d'enrichir le document, de veiller à la prise en compte des réglementations de rang supérieur, de veiller à la cohérence des règles avec les enjeux du territoire issus du diagnostic et du projet politique (PADD) et de lever le plus en amont possible les points de blocage.

> En parallèle, **l'évaluation environnementale du PLUi**, confiée au bureau d'études « Ecostratégie », s'est poursuivie permettant d'améliorer au fur et à mesure la prise en compte des enjeux environnementaux. L'ensemble du projet est examiné, les impacts négatifs sur l'environnement sont évités autant que possible, ou alors réduits voire compensés si aucune alternative n'est trouvée.

> Le **projet de zone d'activités à Thueyts**, en reconversion d'une partie de la carrière de pouzzolane en fin de gisement, s'est précisé. Il fera l'objet d'une dérogation à la loi Montagne étant situé en discontinuité du tissu urbain. Une étude paysagère est en cours.

Valentine IMBREA


Romane
DUCHEZ

Alexane
CARPENTIER

Alessia
LIENARD

Naissances

Valentine IMBREA, née le 1^{er} février 2020 à Aubenas
de Jenna JENOT et Alexis IMBREA, Les Plots

Romane DUCHEZ, née le 26 avril 2020 à Aubenas
de Adeline POLGE et Emeric DUCHEZ, Plantemel

Alexane CARPENTIER, née le 1^{er} septembre 2020 à Clermont-Ferrand
de Salika THIBAULT ANCIAN et Mickaël CARPENTIER, le village

Alessia LIENARD, née le 21 octobre 2020 à Aubenas,
de Jessica VEYDARIER et Jonathan LIENARD, Les Champeaux

Décès

Marcel ROUX, Les Plots de Réjus, 79 ans,
décédé le 1^{er} avril 2020

Georges GALIA, l'Echelette, 67 ans,
décédé le 13 avril 2020

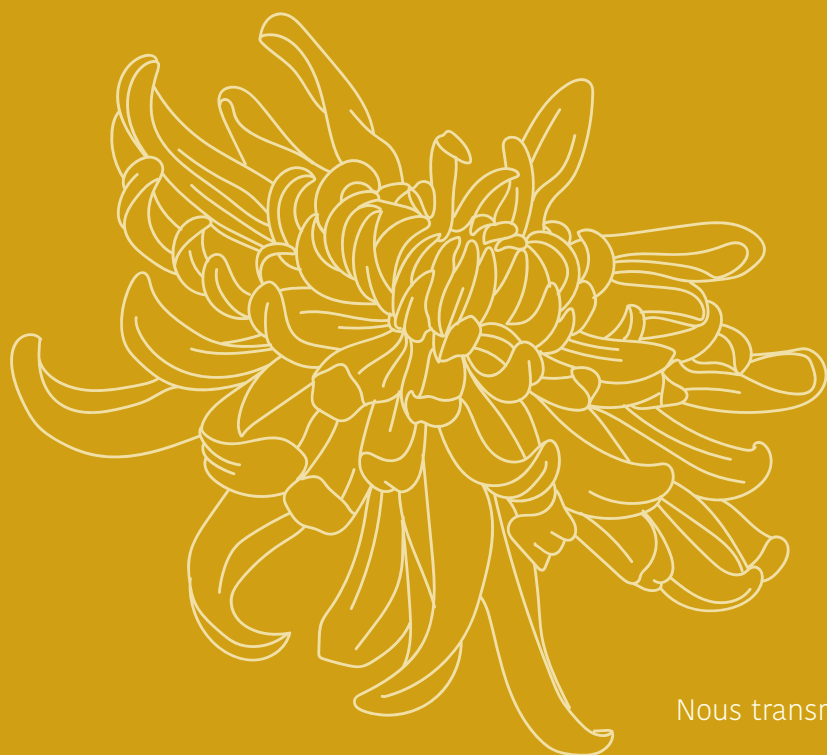
Paulette MOULIN, Les Plots, 88 ans,
décédée le 18 avril 2020

René BLACHER, Pont de Fabras, 88 ans,
décédé le 21 septembre 2020

Axel POURCHAIRE, Plantemel, 23 ans,
décédé le 5 novembre 2020

Gilbert RENOU, Combechaude, 85 ans,
décédé le 15 décembre 2020

Nous transmettons toutes nos condoléances aux familles.



Associations de la commune

BOULODROME ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Association intercommunale pour la gestion du boulodrome

Président : Yves ASTIER
Trésorier : César FORESTIER
Secrétaire : Roland CONSTANT
Contact : boulodromefabras@outlook.com - Site Facebook

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise le 2^{ème} mercredi du mois une rencontre des personnes au foyer avec divers jeux de société et goûter

Présidente : Jackie MOURARET
Vice-Présidente : MOULIN Arlette
Trésorière : Claudette CHAMBOULEYRON
Secrétaire : Claudine BRIOUDE

DRAILLES ET CALADES

Entretien des sentiers de randonnées
Organisation de randonnées

Président : Christian PERRET
Co-Président : Claudette CHAMBOULEYRON
Trésorière : Dany RADENAC
Secrétaire : Odile RIVIERE

ASSOCIATION DE CHASSE (ACCA)

Président : Jean-Paul POURRET
Trésorier : Guy FARGIER
Secrétaire : Guy COLOMBIER

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Propose des animations culturelles au Château du Pin.

Président : Christian BONTZOLAKIS
contact@chateaudupin
site internet : www.chateaudupin.org

Vœux du Maire :

exceptionnellement cette année pour cause de Covid19
il n'y aura pas de vœux du Maire
à la salle polyvalente.

RAPPEL

Cartes d'identité et passeport :

demande uniquement dans les mairies équipées :
pour notre secteur THUEYTS, VALS-LES-BAINS, ou AUBENAS

Depuis novembre 2017, la totalité des démarches liées
aux certificats d'immatriculation (cartes grises) et permis de
conduire sont effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence nationale
des titres sécurisés (ANTS).

La Maison France Services

de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans
permet un accompagnement personnalisé pour faciliter
vos démarches de la vie au quotidien avec les administrations
et les organismes publics.

Adresse : 11 rue Pouget - 07330 Thueyts
Tél. : 04 75 39 75 33 / Mail : msap-thueyts@inforoutes.fr
Il est conseillé de prendre rendez-vous.

FABRAS EN DIRECT :

Pour retrouver les dernières informations et
manifestations : **www.fabras.com**
Et pour recevoir la newsletter de FABRAS INFO,
veuillez transmettre votre adresse internet à :
fabras@wanadoo.fr

Infos Pratiques

FABRAS EN CHIFFRES :

Superficie : 752 ha • Altitude : 460 m
Population : 429 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2021)

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Tél : 04 75 94 10 76 • Email : fabras@wanadoo.fr
Site internet : www.fabras.com

OUVERT AU PUBLIC : Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

PERMANENCE DU MAIRE : Mardi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous

ORDURES MÉNAGÈRES :

LA COLLECTE DE LA POUBELLE JAUNE (couvercle jaune)
a lieu tous les 15 jours les jeudis en point de regroupement.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
NON-RECYCLABLES (couvercle marron) a lieu 1 fois par semaine
en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription obligatoire à la communauté de communes
04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com
Collecte limitée à 2/3 encombrants par inscription et réservée aux personnes
ne possédant pas de véhicule, personnes âgées... etc.
Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à la déchetterie
de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

PLATEFORME VÉGÉTAUX/DÉBLAIS/GRAVATS INERTES

de l'Échelette (à côté de la caserne des pompiers) :
- mercredi et samedi de 14h à 16h30

CENTRE AÉRÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi
dans les locaux de la salle polyvalente de FABRAS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 75 37 30 12 ou 06 14 66 80 00
par mail : centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com

LES COMMERCE AMBULANTS SUR NOTRE COMMUNE

- le mercredi à partir de 16h, à l'Échelette, Barth Pizza,
 - les mardi et jeudi matin + vendredi après-midi, poissonnerie
"La criée Mélanie" sur le parking du jardin de Romégier
 - le jeudi 18h/19h, salle polyvalente, fromage de chèvres GAEC DE LA FONTAULIERE
- Merci de leur réserver votre meilleur accueil
et merci à eux pour leur présence sur notre commune.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Nombre d'inscrits sur la liste électorale de Fabras : 330

Nombre de votants : **194 soit 58,79 %**

Tous les membres de la liste « **Fabras ensemble** » conduite
par Cédric D'IMPERIO sont élus au 1^{er} tour avec pour chaque élu,
80 à 94 % des bulletins exprimés.

Le Conseil Municipal a ensuite élu à l'unanimité ;

Cédric D'IMPERIO, Maire
Nicole CHAMBOULEYRON, 1^{ère} adjointe
Daniel JOURDAN, 2^{ème} adjoint
Jackie MOULIN, 3^{ème} adjointe

RAPPEL DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Tarifs particuliers	Cautions		Location Grande salle : 1 jour 8h/20h	Location Grande salle : 2 jours	Location Petite salle
	Salle	Ménage			
Résident commune et associations extérieures	1000 €	100 €	250 €	420 €	130 €
Extérieur	1000 €	100 €	350 €	540 €	170 €

Rappel des tarifs de location aux associations :

- Ayant leur siège sur la commune : gratuit ou 80 € si manifestation
à but lucratif
- Intercommunales concernant Fabras (amicales laïques des écoles,
anciens combattants...) : 100 €
- Extérieures à la commune : mêmes tarifs que les résidents de Fabras.